



Une évolution toujours en marche

Le Lémur fauve (*Eulemur fulvus*) comprend plusieurs sous-espèces réparties sur toute l'île.
Leur aire de répartition est spécifique pour chacune d'elles.
On suppose que l'isolement géographique est à l'origine de cette spéciation.

Aujourd'hui, cette diversité est menacée par la déforestation.
On sait, par exemple, qu'il existait auparavant des populations continues
de *Eulemur fulvus rufus*, maintenant isolées.





Résidence

Pomme d'Amour

Carrefour
city

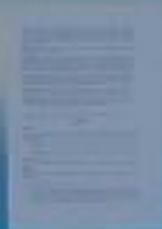


**...ils sont ouverts
du Lundi au Vendredi de
8H30 À 20H00**

**... et le Samedi de
8H00 À 20H00**



Arrêté préfectoral n° 2022-256 du 22/02/2022



BAIGNADE INTERDITE
(y compris aux Palmes Noires et Turcs)

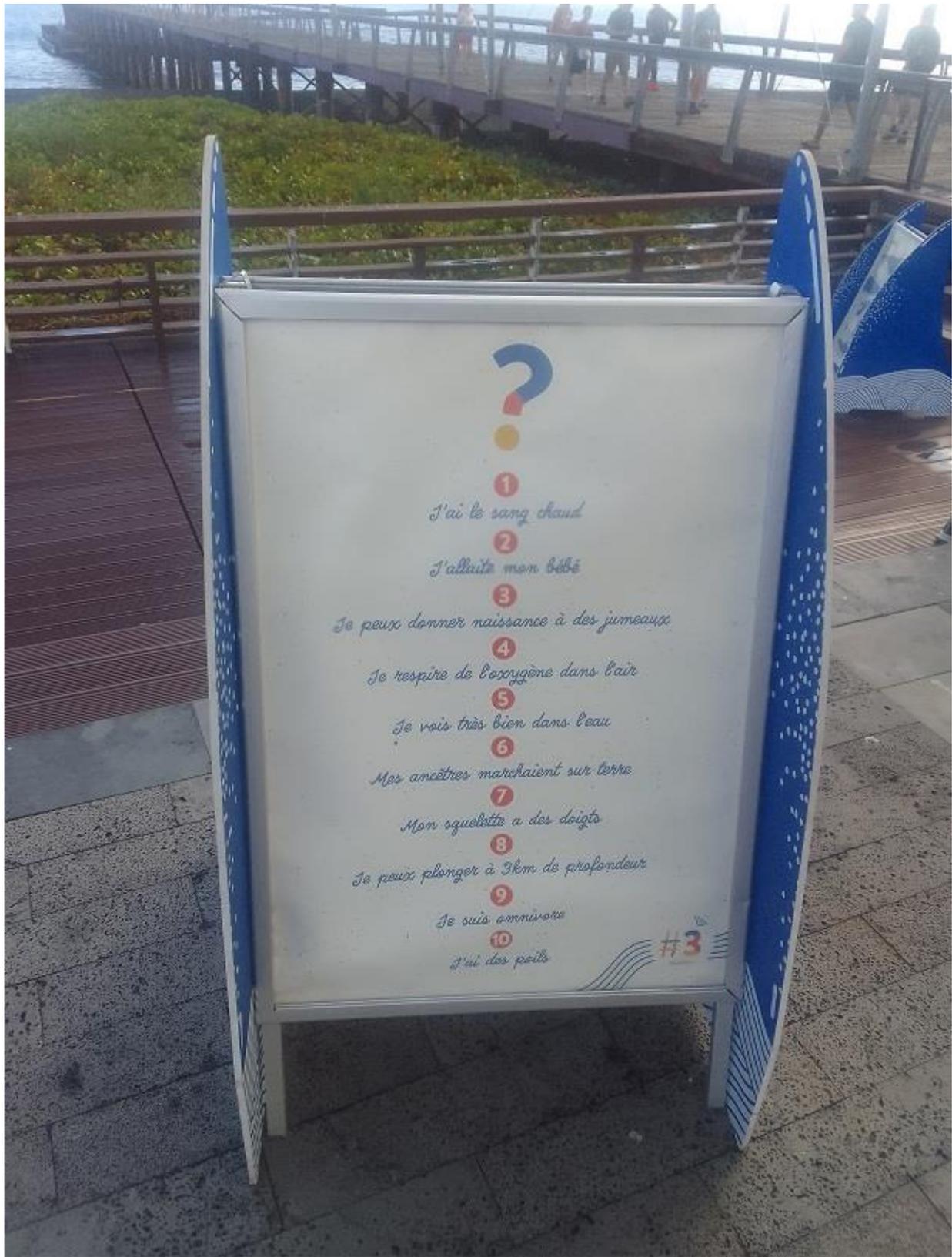
**SURF, BODYBOARD,
BODYSURF, LONGBOARD,
PADDLEBOARD INTERDITS**



EN DEHORS DES LAGONS, DES ZONES SURVEILLÉES ET DES HEURES DE SURVEILLANCE.

En cas d'observation de requin, contactez le centre de police le plus proche ou le CROSS Réunion Tél: 0292 43 43 43

En cas d'urgence, contactez le numéro d'urgence 112 ou le CROSS



?



1

J'ai le sang chaud

2

J'allaité mon bébé

3

Je peux donner naissance à des jumeaux

4

Je respire de l'oxygène dans l'air

5

Je vois très bien dans l'eau

6

Mes ancêtres marchaient sur terre

7

Mon squelette a des doigts

8

Je peux plonger à 3km de profondeur

9

Je suis omnivore

10

J'ai des poils

#3

LES PREMIERS HABITANTS DÉFINITIFS DE BOURBON

Les premiers habitants définitifs de Bourbon se composent de deux groupes venus, l'un de Fort-Dauphin en 1663, l'autre de France en 1665.

Le premier groupe comprend 10 Malgaches, dont 3 adolescentes, amenés par Louis Payen et un autre Français. Le second est formé de 20 colons français conduits par Étienne Regnault. En 1663, à la suite de désensions dans leur groupe, les Malgaches s'enfuient dans les hauts. Louis Payen quitte l'île en 1665. Regnault obtient alors que les fugitifs rejoignent ses colons établis au Tour des Roches. C'est là que naîtront les premiers enfants créoles, telle Anna Mousse, née en 1668, et dont descendent de nombreux Réunionnais. Ses parents malgaches sont peut-être arrivés en 1663, mais rien ne permet de l'affirmer avec certitude.

THE FIRST PERMANENT INHABITANTS OF BOURBON

Bourbon's first permanent inhabitants were made up of two groups, one which came from Fort-Dauphin in 1663, and the other from France in 1665.

The first group consisted ten Malagasy, including three adolescents girls, brought over by Louis Payen and another Frenchman. The second was formed of the twenty French colonists led by Étienne Regnault. In 1663 the Malagasy, after disagreements within their group, ran away into the uplands. Louis Payen left the island in 1665. Regnault then managed to get the fugitives to join his settlers at Tour des Roches, where the first Creole children would be born. One of them was Anna Mousse, born in 1668, from whom many Réunionnais descend. Her Malagasy parents may have arrived in 1663, but this cannot be asserted with certainty.

PLAN DE LA CÔTE DE BOURBON

Plan de la Côte de Bourbon, par Étienne Regnault, 1665.



14€

**FIN DE L'IMPRESSION
OBLIGATOIRE DES TICKETS**

LOI ANTI-GASPILLAGE
pour une économie circulaire

01
AVRIL

Vous souhaitez un ticket imprimé ?
Demandez le !

 Réunion T&E





*A la mémoire de GEREON et JASMIN, esclaves domestiques,
exécutés sur cette place le 10 avril 1812.*

En 1811, des esclaves de Saint-Leu se révoltent contre le système de l'Esclavage pour réclamer leur liberté. 145 d'entre eux seront arrêtés et détenus à la prison de Saint-Denis et 25 d'entre eux seront condamnés à la peine de mort. Ils seront exécutés dans les principales villes de Bourbon, comme GEREON et JASMIN le furent sur cette place.



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

CCI DE LA RÉUNION

NIVEAU 0

Espace Entrepreneuriat

Salle plénière

Salle Jacques Caillé

Salle Alex How-Choong

NIVEAU 1

Présidence

Bureau des élus

Direction Générale

Services administratifs

1809 : LES BRITANNIQUES ATTAQUENT ET PRENNENT SAINT-PAUL



**Au début du XIX^e siècle,
Saint-Paul devient
une base arrière pour
les corsaires français
qui opèrent dans l'océan Indien.
En septembre 1809,
l'un d'eux se rapporte
deux riches prises anglaises
dans la Baie.**

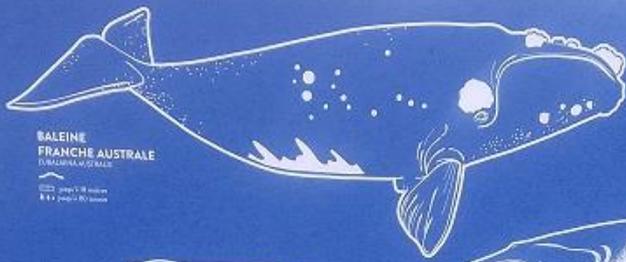
Les fortifications côtières de la baie se renouvellent à partir de 1809. Les Britanniques détruisent à répétition leurs deux navires, déportent le roi à la Pointe des Galons grâce à des corsaires locaux et attaquent Saint-Paul par surprise. Après de longs combats, les Britanniques s'en emparent et la ville qu'ils occupent pendant un mois.

1809: THE BRITISH ATTACK ON SAINT PAUL
In the early 19th century, Saint-Paul became a rear base for the French corsairs operating in the Indian Ocean. In September 1809, one of them reported two rich English prizes in the Bay.

The coastal fortifications were renewed starting in 1809. The British repeatedly destroyed their two ships, deported the king to Pointe des Galons thanks to local corsairs and attacked Saint-Paul by surprise. After long battles, the British took control of the town, which they occupied for a month.

ESPÈCES

DE CÉTACÉS



BALEINE FRANCHE AUSTRALE
EUBALAENA AUSTRALIS
 jusqu'à 30 mètres
 jusqu'à 40 tonnes

PETIT RORQUAL DE L'ANTARCTIQUE
MEGALOPETALA ANTARCTICA
 jusqu'à 7,2 mètres
 jusqu'à 1,1 tonne



BALEINE À BOSSE
MEGALOPETALA PELOIDEA
 jusqu'à 24 mètres
 jusqu'à 25 à 40 tonnes

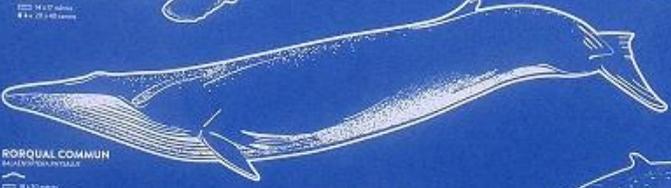


CACHALOT NAIN
MEGALOPETALA MINOR
 jusqu'à 3 mètres
 jusqu'à 400 kg

BALEINE À BEC DE BLAINVILLE
MEGALOPETALA BLAINVILLEI
 jusqu'à 14 mètres
 jusqu'à 1 tonne



BALEINE À BEC DE CUVIER
MEGALOPETALA CUVIERI
 jusqu'à 6 mètres
 jusqu'à 1 tonne



RORQUAL COMMUN
MEGALOPETALA COMMUNIS
 jusqu'à 20 mètres
 jusqu'à 40 à 50 tonnes



BALEINE À BEC DE LONGMAN
MEGALOPETALA LONGMANI
 jusqu'à 7 mètres
 jusqu'à 1 tonne



GRAND CACHALOT
MEGALOPETALA MAXILLA
 jusqu'à 29 mètres
 jusqu'à 10 tonnes (à l'immaturité)
 jusqu'à 20 tonnes (à l'adulte)



PETIT RORQUAL COMMUN
MEGALOPETALA COMMUNIS
 jusqu'à 7,2 mètres
 jusqu'à 1,1 tonne



BALEINE SIVE
MEGALOPETALA MELANOTIS
 jusqu'à 30 mètres
 jusqu'à 100 tonnes



DAUPHIN BLEU ET BLANC
Steno bredanensis
 1,90 mètre
 8 à 100 kg



GRAND DAUPHIN DE L'INDO-PACIFIQUE
Delphinus delphis
 2,20 à 3,10 mètres
 8 à 200 kg en moyenne



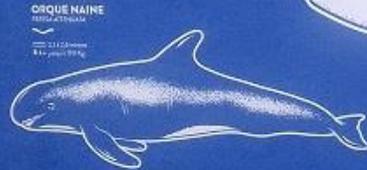
PSEUDORQUE
Pseudorca crassidens
 3,5 à 6 mètres
 8 à 100 kg en moyenne



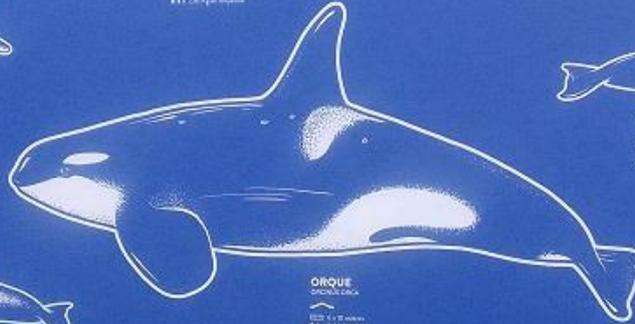
STENO ROSTRÉ
Steno bredanensis
 2,20 à 3,10 mètres
 8 à 100 kg



GRAND DAUPHIN
Delphinus delphis
 2 à 4 mètres
 8 à 100 kg en moyenne



ORQUE NAINE
Globicephala brevipinna
 2 à 3 mètres
 8 à 100 kg



ORQUE
Orcinus orca
 3 à 9 mètres
 8 à 10 tonnes



DAUPHIN TACHETÉ PANTROPICAL
Stenella attenuata
 2,10 à 2,70 mètres
 8 à 100 kg



DAUPHIN DE FRASER
Lagenorhynchus fraseri
 2 à 2,70 mètres
 8 à 100 kg en moyenne



DAUPHIN D'ÉLECTRE
Ampelisca brevirostris
 2 à 3 mètres
 8 à 100 kg



DAUPHIN DE RISSO
Stenella risso
 2 à 3 mètres
 8 à 100 kg



GLOBICÉPHALE TROPICAL
Megaptera novaeangliae
 4 à 10 mètres
 8 à 100 tonnes



DAUPHIN LONG BEC
Megalocetus eximius
 4 à 10 mètres
 8 à 100 tonnes



LES PREMIÈRES INSTALLATIONS HUMAINES A SAINT-PAUL



Carte de Bourbon (1714) d'après
l'histoire de la France de M. de La Harpe, 1714.
Édition de M. de La Harpe, 1714.
Musée de la Ville de Paris, Paris.
Reproduit à titre de documentation
sur le site de l'île de Saint-Paul
en 2014 par le Service de l'Éducation
et de la Culture de la Réunion.

En 1642, Jacques de Pronis, de passage près de nos côtes, prend possession de l'Isle de Mascaregne au nom du Roi de France.

Missionné par la Compagnie d'Orient, Pronis fonde la colonie de Fort Dauphin à Madagascar. En 1646, il exile à Mascaregne douze des colons qui s'étaient révoltés contre lui. Ces Français explorent l'île, s'installent au Tour des Roches et baptisent leur habitation Saint-Paul. En 1649, le nouveau gouverneur Étienne de Flacourt fait revenir les exilés. Puis, il mandate un navire pour renouveler la prise de possession de l'île, qu'il nomme Bourbon. Enfin, Flacourt envoie huit Français et six Malgaches en 1654 pour y développer des cultures, dont celle du tabac. Ils résideront à l'habitation de Saint-Paul jusqu'en 1658.

THE FIRST HUMAN SETTLEMENTS IN SAINT-PAUL

In 1642 Jacques de Pronis, sailing near Reunion's coastline, took possession of Mascaregne Island in the name of the King of France.

Missioned by the Compagnie d'Orient, Pronis founded the colony of Fort Dauphin in Madagascar. In 1646 he sent twelve of the colonists who had rebelled against him into exile in Mascaregne. These Frenchmen explored the island and settled at Tour des Roches, naming their place of abode Saint-Paul. In 1649 the new governor Étienne de Flacourt had the exiled men return. Then he commissioned a ship to take possession of the island once more, renaming it Bourbon. Finally in 1654 Flacourt sent eight Frenchmen and six Malgache there to develop crop-growing, including tobacco. The settlers were to remain at Saint-Paul until 1658.